

## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE LIGUE AURA BADMINTON SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :		Night Flash de l'XTREM					
N° de dossier Poona :		2401675					
Club ou comité		VTDFAA DAD DOLOV					
organisateur du tournoi :		XTREM BAD POISY					
Lieu de la compéti	tion :	Gymnase du Collè	ge, 74330 Poisy	e, 74330 Poisy			
GÉNÉRALITÉS		i					
1) La compétition			Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)				
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.							
Si compétititon je	unes ou catégorie j	eunes avec tableau	ıx à part, seront au	torisés à participe	er:		
Le niveau géograp	•	tition est :			al / Ligue		
2) La compétition	se déroule du :	1	30/10	2024 au	30/10	2024	
3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains			
Salle 1 =	7	terrains					
Salle 2 =		terrains					
Salle 3 =		terrains					
Salle 4 =		terrains		ı			
4) Le logiciel utilise			Net				
5) Le (la) juge-arbi				Frédéric RIVAULT-PINEAU (XBP74)			
	sans appel. Le juge	e-arbitre est en dro	it d'avertir, de sand	ctionner ou de dis	qualifier tout joueu	r ne respectant pas	
les règlements.							
6) le (la) GÉO princ			Samuel PHILIPPE				
	Pour tout le rest	e du document, jou	ieur pourra être au	besoin remplacé	par joueuse ou pair	re.	
-4							
SÉRIES ET TABLE					,		
7) La compétition	<del>-</del>			NC	à	R4	
inclus, tous licenc							
8) Les disciplines s			20		1		
SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non			
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour							
(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)  Tous les tableaux sur la même soirée							
	•		on	une discipline(s)  Poules uniques		_	
•		nesure du possible	· · ·				
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.							
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.							
22, 200 materio de joueront du memeur des dois sets comormement à rardice 7 des regles officielles du bauminton.							
INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE							
12) L'inscription se fera individuellement ou par club							
					2024		
Le nombre maxim	•	· ·	50		pour l'ensemble d		
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :							

Critère 1 - Date d'inscription							
Critère 2 - Date de paiement							
4A) be invariable and A Crim Associate and the Property of the A							
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)							
adresse mail : lien BadNet :	httr	os://badnet.fr/tourn	oi/public?ovonti	N-25764			
adresse postale :	<u> </u>	us.//baunet.n/tourn	oi/public:eventio	<u>1–25704</u>			
auresse postare.							
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions						
16) Les droits d'engagement sont de	<b>:</b> :						
1 tableau 13 €	2 tableaux		3 tableaux				
Par équipes							
17) Le paiement se fera		indiv	iduellement ou ہ	oar club			
18) Le paiement est à effectuer		en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous			ssous		
	https://badn	et.fr/tournoi/public	?eventid=25764				
19) Le CPPH ou le classement pris en		du:	24/10	2024			
La confection des tableaux sera effe	ctuée le :		26/10	2024			
La confection des tableaux sera faite	e en tenant compte		du (	СРРН			
FORFAITS  20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.  Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur).  21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.  REMPLACEMENTS  22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :  En cas de forfait de l'un des joueurs, celui-ci ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions.							
DURANT LE TOURNOI  23) Tout joueur doit pointer dès sor compétition.  24) Tout joueur désirant s'absenter  25) Le volant de référence plume se Le volant de référence plastique ser  26) Les matchs pourront être appele indicatif.  Les joueurs qui ne se présentent par par le juge-arbitre sur le tableau con	devra en aviser le ju ra a és avec un maximur s sur le terrain dans	uge arbitre. Yonex AS 2 Yonex I m de 60 minutes d'av	20 (Plumes). En v MAVIS 6, en vent vance sur l'heure	ente dans la salle a e dans la salle au ta annoncée par l'éch	u tarif de 26€ Irif de 14€ Déancier, qui est		

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin

en auto-arbitrage intégral

**d'améliorer le bon déroulement du tournoi.** 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.  29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.							
30) Les feuilles des matchs  ne seront p		pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :					
Le score devra être saisi sur tablette disponible sur les terrains ou à ramener par les 2 paires à la table de marque à la fin du match en cas de désaccord							
31) Pour tout volant touchant une structure fixe Pour tout volant touchant une structure amovible		À remettre une fois au service et faute en jeu					
Idem pour les filins							
<ul> <li>32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.</li> <li>33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.</li> <li>34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.</li> <li>35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.</li> </ul>							
SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES  Une tenue de badminton, conforme aux circulaires « tenues vestimentaires et publicité du Guide du badminton/chap. 03.07/les principes sportifs » est exigée sur les terrains.							
L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.							
Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.							
Pour toute contestation, seul le responsable d'un club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.							
Le club organisateur, XTREM BAD POISY, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.							
Le comité organisateur remercie, par avance, tous participants qui, en observant le présent règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre, contribueront à la réussite de ce tournoi.							
Le juge arbitre		Le GEO					